PASS' formation

I er SEMESTRE **2012**

SPÉCIAL ENTREPRISES DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Modules de formation

intégralement co-financés par AGEFOS PME, le Fonds Social Européen, l'État via son dispositif de Développement des Emplois et des Compétences (EDEC) et le Conseil Régional du Centre (1)

Les formations proposées peuvent être réalisées dans le cadre du DIF (Droit Individuel à la Formation)

AGEFOS PME CENTRE

Le dispositif Pass' Formation 2012 est co-financé par :

l'Europe s'engage en région Centre avec le FSE

DIRECCTE CENTRE

Région Centre

UNION EUROPÉENNE

Le Pass' Formation 2012 est co-financé par l'Union Européenne

(1) Sous réserve de l'acceptation des financements et selon les critères d'éligibilité. Voir modalités sur fiche d'inscription jointe.

Chers adhérents,

Aujourd'hui plus que jamais, les TPE/PME évoluent dans un environnement marqué par de profonds changements : mutations économiques, sociales et démographiques, fragilisation globale de l'économie…

Dans ce contexte, la Formation Tout au Long de la Vie représente donc un enjeu majeur pour les entreprises et leurs salariés. La réforme favorise le positionnement de la formation professionnelle comme un outil stratégique au service du développement des territoires, des entreprises et des salariés de notre région.

Pour vous accompagner dans cette mise en œuvre, nous avons le plaisir de vous proposer, en partenariat avec l'État et la Région Centre, le nouveau programme "Pass' Formation 2012".

Faciliter l'accès à la formation, sécuriser les parcours professionnels, faire de la formation un outil au service de la gestion des ressources humaines et du développement des compétences de vos salariés, tels sont les objectifs qui ont donné lieu à cette nouvelle programmation.

AGEFOS PME vous invite à profiter pleinement de ce dispositif. Vous pouvez compter sur la proximité de nos équipes AGEFOS sur le terrain, au plus près des acteurs professionnels que vous êtes, pour vous accompagner dans vos projets formation.

Très sincèrement,

L'équipe AGEFOS PME Centre

Sommaire

MODE D'EMPLOI p. 3

FORMATIONS À DATES FIXES

Comptabilité & gestion p. 4
Management & ressources humaines p. 4
Immobilier p. 4
Marketing, communication & TIC p. 5
Commercial & vente p. 5
Vie de l'entreprise p. 5

FORMATIONS À LA CARTE

Langues p. 6
Informatique et bureautique p. 6
Infographie p. 7
Logiciels comptabilité et paie p. 7
Permis de réussir : maîtrise des compétences clés p. 7

FORMATIONS SÉCURITÉ À LA CARTE

FCO p. 8
CACES, recyclage CACES p. 8
SST, recyclage SST p. 8

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Bilan de compétences p. 9
Bilan de seconde partie de carrière p. 9
Accompagnement VAE p. 9

OUTILS DE GESTION DES COMPÉTENCES p. 10

VISAS LIBRES SAVOIRS p. 11

LES AUTRES SERVICES AGEFOS PME CENTRE p. 12

PASS' formation

Mode d'emploi

À qui s'adresse ce guide ?

À toutes les entreprises de moins de 50 salariés adhérentes à AGEFOS PME Centre.

Quelles sont les conditions d'accès ?

Etre adhérent à AGEFOS PME Centre en s'acquittant de sa contribution formation au titre de la masse salariale 2011 avant le 1er mars 2012.

Envoyer un bulletin d'inscription dument complété, signé et accompagné d'un chèque de caution de 35 € TTC par stagiaire et par formation (ce chèque sera restitué après participation).

Qui finance ces formations ?

Les actions de formation proposées dans le cadre du dispositif Pass'Formation sont intégralement cofinancées par l'AGEFOS PME Centre, le Fonds Social Européen (FSE), l'Etat via son dispositif de Développement des Emplois et des Compétences (EDEC), et le Conseil régional du Centre (sous réserve de l'acceptation des financements et selon les critères d'éligibilité).

Qui peut bénéficier de ces formations ?

Tous les salariés, sous réserve de l'accord de leur employeur, des entreprises adhérentes à l'AGEFOS PME Centre (à l'exception des contrats d'apprentissage).

Quelles sont les modalités de prise en charge ?

Les coûts pédagogiques des formations sont intégralement réglés par AGEFOS PME Centre à l'organisme de formation.

Les frais de salaires, de repas, d'hébergement et de déplacement peuvent être remboursés aux entreprises adhérentes qui ont confié la gestion de leur plan de formation à AGEFOS PME Centre.

Comment s'informer sur une formation ?

Vous trouverez notre plaquette Pass'Formation, le bulletin d'inscription et la convention associée, ainsi que l'ensemble des programmes de formation sur notre site internet :
www.agefos-pme-centre.com

Comment inscrire un salarié ?

Il suffit de compléter et signer le bulletin d'inscription, la convention associée, d'accompagner ces documents d' un chèque de caution de 35 € TTC et de nous envoyer le tout à l'adresse suivante :

AGEFOS PME Centre
Service Pass' Formation
208, rue de la Sagerie - BP 80303
37173 CHAMBRAY-LÈS-TOURS

> *L'inscription sera validée par AGEFOS PME Centre après réception des documents dûment complétés.*

> *Clôture des inscriptions 8 jours ouvrés avant la date de formation.*

> *Les date de formation proposées sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées ou annulées par AGEFOS PME Centre en fonction du nombre d'inscription.*

FORMATIONS
À DATES FIXES

COMPTABILITÉ & GESTION

« Des outils pour optimiser la gestion de votre entreprise »

LA COMPTABILITÉ UNIQUE DE LA PME

Durée :
3 jours (21 H)

Public :
Membre du service comptable et tout salarié impliqué dans la comptabilité de l'entreprise.

Objectifs :
- acquérir l'ensemble des connaissances comptables et fiscales pour la gestion d'une PME,
- maîtriser, les opérations courantes et les déclarations fiscales,
- savoir interpréter les documents annuels, bilan et compte de résultat.

Dates, lieux et organismes :

1	**18, 19 et 21 juin 2012**	**Tours**	Visaction - *02 47 42 01 56*
2	**28, 29 et 31 mai 2012**	**Orléans**	Loging SAS - *02 38 21 77 66*

N° de stage à rappeler obligatoirement

MANAGEMENT ET GESTION RH

« Accompagnez le développement des compétences de vos collaborateurs »

RÉUSSIR SES RECRUTEMENTS, INTÉGRER LES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Durée :
2 jours (14 H)

Public :
Tout salarié impliqué dans le recrutement et l'intégration des salariés.

Objectifs :
- maîtriser les différentes étapes du processus de recrutement,
- mener un entretien de recrutement structuré,
- mettre en place un parcours d'intégration adapté pour accueillir les nouveaux collaborateurs.

Dates, lieux et organismes :

3	**24 et 25 mai 2012**	**Tours**	Thomas Legrand Consultants - *02 47 76 10 50*
4	**4 et 5 juin 2012**	**Orléans**	Loging SAS - *02 38 21 77 66*

N° de stage à rappeler obligatoirement

LA GESTION DE LA FORMATION : LES POINTS CLÉS

Durée :
2 jours (14 H)

Public :
Tout salarié impliqué dans l'élaboration du plan de formation.

Objectifs :
- élaborer un plan de formation adapté à l'entreprise;
- maîtriser les différents dispositifs de formation : DIF, CIF, professionnalisation, etc. ;
- s'approprier les différents outils d'accompagnement : bilan de compétences, bilan d'étape professionnelle, entretien professionnel, passeport formation, VAE, etc.

Dates, lieux et organismes :

5	**5 et 6 avril 2012**	**Tours**	Loging SAS - *02 38 21 77 66*
6	**21 et 22 mai 2012**	**Orléans**	Delta Conseil - *02 06 46 63 43 58*

N° de stage à rappeler obligatoirement

L'ESSENTIEL DU DROIT SOCIAL APPLIQUÉ AUX TPE/PME

Durée :
2 jours (14 H)

Public :
Tout salarié ayant besoin de connaître les règles du droit du travail dans l'exercice de ses fonctions.

Objectifs :
- acquérir les connaissances juridiques pratiques afin de gérer le personnel au quotidien,
- gérer les formalités d'embauche, les différents type de contrats de travail et leur exécution,
- prévenir et gérer les tensions et les conflits sociaux.

Dates, lieux et organismes :

7	**28 et 29 juin 2012**	**Tours**	Arteo Conseil - *02 47 80 23 79*
8	**10 et 11 mai 2012**	**Orléans**	Cabinet Energia - *02 38 52 17 73*

N° de stage à rappeler obligatoirement

IMMOBILIER

« Construisez vos compétences »

GESTION LOCATIVE

Durée :
3 jours (21 H)

Public :
Tout salarié en charge de la gestion des biens immobiliers.

Objectifs :
- la profession d'administrateur de biens,
- missions et responsabilités du gestionnaire,
- le bail professionnel, le bail commercial.

Dates, lieux et organismes :

9	**21, 22 et 24 mai 2012**	**Orléans**	Clesia - *01 42 60 60 35*

N° de stage à rappeler obligatoirement

MARKETING, COMMUNICATION & TIC

FORMATIONS À DATES FIXES

« Mieux communiquer, pour fidéliser vos clients »

CRÉER SON SITE WEB : INITIATION

Durée : **3 jours (21 H)**

Public : *Tout salarié amené à construire un site internet*

Objectifs :
- créer et gérer un site Web,
- organiser son site, gérer et harmoniser les contenus,
- piloter et animer le site : référencement, positionnement,
- mise à jour.

Dates, lieux et organismes :

10	11, 12 et 14 juin 2012	Tours	Visaction - *02 47 42 01 56*
11	28, 29 et 31 mai 2012	Orléans	Loging SAS - *02 38 21 77 66*
12	20, 22 et 223 mars 2012	Bourges	CCI du Cher - *02 48 67 80 80*
13	16, 17 et 19 avril 2012	Chartres	CCI Eure-et-Loire - *02 37 84 28 28*

N° de stage à rappeler obligatoirement

COMMERCIAL & VENTE

« Développez vos performances commerciales pour gagner en compétitivité »

PROSPECTER ET FIDÉLISER EN CONJONCTURE DIFFICILE

Durée : **2 jours (14 H)**

Public : *Tout commercial étant confronté à des difficultés liées à la conjoncture.*

Objectifs :
- maîtriser les outils de prospection pour obtenir des rendez-vous ciblés efficaces,
- travailler des argumentaires efficaces et adaptés,
- réussir son entretien et fidéliser sur la durée.

Dates, lieux et organismes :

14	19 et 20 avril 2012	Tours	Actiforces - *02 47 48 04 00*
15	14 et 15 juin 2012	Orléans	Cadre Expert/AG Developpement - *02 47 52 93 38*

N° de stage à rappeler obligatoirement

VIE DE L'ENTREPRISE

« Gagner en efficacité et en compétence »

LES FONDAMENTAUX DU SECRÉTARIAT SPÉCIAL TPE/PME

Durée : **2 jours (14 H)**

Public : *Tout salarié exerçant une fonction de secrétariat.*

Objectifs :
- identifier les missions et savoirs-faire fondamentaux au métier de secrétaire dans une TPE/PME,
- maîtriser les outils et techniques nécessaires,
- acquérir les compétences clés du métier : organisation, gestion du temps, classement, réussir des écrits, expression orale…

Dates, lieux et organismes :

16	2 et 3 avril 2012	Tours	Loging Sas - *02 38 21 77 66*
17	12 et 13 mars 2012	Orléans	Clesia - *01 42 60 60 35*

N° de stage à rappeler obligatoirement

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Durée : **2 jours (14 H)**

Public : *Tout salarié étant amené à prendre la parole face à un groupe.*

Objectifs :
- développer ses facultés de prise de parole en public;
- gagner de l'aisance, du confort et de l'efficacité dans ses interventions en public;
- s'affirmer dans ses interventions et savoir gérer les tensions.

Dates, lieux et organismes :

18	26 et 27 mars 2012	Tours	Actiforces - *02 47 48 04 00*
19	12 et 13 avril 2012	Orléans	Ismer - *02 54 73 68 68*

N° de stage à rappeler obligatoirement

FORMATIONS À LA CARTE

INSCRIPTION OUVERTES jusqu'au 23 novembre 2012

« Formez-vous à votre rythme, selon vos besoins professionnels et vos contraintes »

- Langues
- Informatique - bureautique
- Infographie
- Logiciels comptabilité - paie
- Permis de réussir
- FCO
- CACES, recyclage CACES
- SST, recyclage SST
- Bilan de compétences
- Bilan de 2de partie de carrière
- Accompagnement VAE

Pass' Formation 2012 vous offre l'opportunité de réaliser des parcours de formation entièrement individualisés et modulables.

À réception de votre inscription, l'organisme de formation prendra contact avec vous afin de procéder à une évaluation préalable de niveau pour une meilleure prise en compte de vos besoins. Un programme et un calendrier de formation personnalisés seront ensuite établis.

SUIVI POST-FORMATION PENDANT 3 MOIS

Hors formations sécurité

LANGUES

Anglais, espagnol, allemand, italien, FLE Français Langue Étrangère

Formation individualisée en présentiel et/ou à distance

Visa Accueil Tourisme Centre
Visa Langues vivantes Centre
libres savoirs

Voir modalités page 11

Durée : **6 à 28 H par stagiaire**

Public : *Tout salarié souhaitant s'initier ou se perfectionner en langues.*

Objectif :

- s'initier ou se perfectionner en anglais, espagnol, allemand, italien, FLE ou toute autre langue proposée en suivant un parcours de formation individualisé.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes en PRÉSENTIEL :

20	**Tours**	Wall Street Institute - *02 47 61 62 63*
21	**Orléans**	TLC Langues - *02 38 21 51 52*
22	**Bourges**	Inlingua Orléans - *02 38 53 73 75*
23	**Chartres**	CAP Formation - *02 38 53 46 47*
24	**Blois**	Forcadis - *02 54 45 46 21*
25	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*

Lieux et organismes À DISTANCE :

26	**Tours**	Wall Street Institute - *02 47 61 62 63*
27	**Orléans**	TLC Langues - *02 38 21 51 52*
28	**Chartres**	CAP Formation - *02 38 53 46 47*
29	**Blois**	Forcadis - *02 54 45 46 21*
30	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*

N° de stage à rappeler obligatoirement

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Windows, Word, Excel, PowerPoint, Access, Outlook, Internet

Formation individualisée en présentiel et/ou à distance

Visa Bureautic Centre
Visa Internet Centre
libres savoirs

Voir modalités page 11

Durée : **6 à 28 H par stagiaire**

Public : *Tout salarié utilisateur ou futur utilisateur du(des) logiciel(s) proposé(s).*

Objectif :

- s'initier ou se perfectionner sur les logiciels : Windows, Word, Excel, Access, PowerPoint, Outlook, Internet ou tout autre logiciel proposé en libre service par l'organisme retenu en suivant un parcours de formation individualisé.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes en PRÉSENTIEL :

31	**Tours**	Formatic Centre - *02 47 44 80 44*
32	**Orléans**	CAP Formation - *02 38 53 46 47*
33	**Bourges**	A2 Formation - *02 48 23 48 48*
34	**Chartres**	Antellium - *02 38 61 65 65*
35	**Blois**	Forcadis - *02 54 45 46 21*
36	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*

Lieux et organismes À DISTANCE :

37	**Orléans**	CAP Formation - *02 38 53 46 47*
38	**Blois**	Forcadis - *02 54 45 46 21*
39	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*

N° de stage à rappeler obligatoirement

FORMATIONS À LA CARTE

INSCRIPTION OUVERTES jusqu'au 23 novembre 2012

« Formez-vous à votre rythme, selon vos besoins professionnels et vos contraintes »

Durée :
6 à 28 H
par stagiaire

Public :
Tout salarié utilisateur ou futur utilisateur du(des) logiciel(s) proposé(s).

INFOGRAPHIE

Photoshop - Indesign - Illustrator - Traitement de photo numérique

Formation individualisée en présentiel

Objectif :

- s'initier ou se perfectionner sur les logiciels : Photoshop, InDesign, Illustrator, le traitement de photo numérique et la retouche d'images, ou tout autre logiciel proposé en libre service par l'organisme retenu (QuarkXpress, PaintShopPro, Autocad, etc.) en suivant un parcours de formation individualisé.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes :

40	**Bourges**	A2 Formation - *02 48 23 48 48*
41	**Orléans, Chartres**	Antellium - *02 38 61 65 65*
42	**Tours**	GRETA Indre-et-Loire - *02 47 21 00 01*

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée :
6 à 28 H
par stagiaire

Public :
Tout salarié utilisateur ou futur utilisateur du(des) logiciel(s) proposé(s).

LOGICIELS DE COMPTABILITÉ ET PAIE

Formation individualisée en présentiel

Objectif :

- S'initier ou se perfectionner sur les logiciels : Cegid, Ciel, EBP, Sage ou tout autre logiciel proposé en libre service par l'OF retenu (Hypervision, etc.), en suivant un parcours de formation individualisé en centre de formation et/ou à distance.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieu et organisme :

43	**Orléans**	Antellium - *02 38 61 65 65*

N° de stage à rappeler obligatoirement

Durée :
20 à 120 H
par stagiaire

Public :
Tout salarié utilisateur ou futur utilisateur du(des) logiciel(s) proposé(s).

PERMIS DE RÉUSSIR : MAITRISE DES COMPETENCES CLÉS

Formation individualisée en présentiel

Visa "Trois en un" Centre libres savoirs

Voir modalités page 11

Objectifs :

- connaître et repérer les difficultées liées à la maîtrise des savoirs de base sur son poste de travail en suivant un parcours de formation individualisé;
- acquérir ou consolider les notions indispensables en français, mathémathiques et raisonnement logique afin de développer son autonomie dans le cadre professionnel.
- **français :** expression et compréhension orales et écrites, lecture, orthographe, grammaire, etc.
- **mathématiques :** numérotation, maîtrise des 4 opérations, utilisation appropriée des mathématiques au quotidien, repérage dans l'espace, etc.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes :

44	**Tours**	Eurinfac - *02 47 05 71 24*
45	**Orléans**	Infrep - *02 38 62 64 00*
46	**Bourges**	GRETA du Cher - *02 48 20 45 94*
47	**Chartres**	CFPPA Chartres - *02 37 33 72 30*
48	**Blois**	Forcadis - *02 54 45 46 21*
49	**Châteauroux**	IFREP - *02 54 61 34 60*

N° de stage à rappeler obligatoirement

FORMATIONS SÉCURITÉ À LA CARTE

« Favoriser la sécurité et la prévention au travail »

INSCRIPTION OUVERTES jusqu'au 23 novembre 2012

FCO - *Formation Continue et Sécurité des conducteurs routiers de marchandises*

Durée :
5 jours (35 H)

Public :
Conducteurs routiers professionnels titulaires du permis de conduire de la catégorie C ou E(C) conduisant un véhicule de plus de 3,5 t de PTAC ; Salariés du transport routier de marchandises pour compte d'autrui ; Salariés du transport routier de marchandises pour compte propre, sans accord collectif de branche.

Objectifs :
- acquérir les connaissances techniques et pratiques nécessaires pour obtenir l'attestation de Formation Continue Obligatoire de Sécurité (FCOS) du transport routier de marchandises,
- sensibiliser le conducteur à la sécurité routière et au respect des autres usagers,
- améliorer ses performances dans le domaine de la sécurité.

Dates :
- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes, formation en PRÉSENTIEL :

50	**Tours**	Forget Tours - *02 47 53 52 53*
51	**Orléans**	Promotrans - *02 38 43 71 02*
52	**Bourges, Châteauroux**	Malus - *02 48 21 12 93*
53	**Chartres**	Forget Chartres - *02 37 21 91 09*
54	**Blois**	ECF Cerca - *02 54 56 31 31*

N° de stage à rappeler obligatoirement

CACES - *Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité, Catégorie 1, 3 ou 5*

Durée CACES :
3 jours (21 H)

Durée recyclage CACES :
2 jours (14 H)

Public CACES :
Salariés expérimentés dans la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté des catégories 1 ou 3 ou 5 de la recommandation CNAMTS R389.

Public recyclage :
Salariés titulaires d'un CACES 1 ou 3 ou 5 de moins de 5 ans de la recommandation CNAMTS R389.

Objectifs CACES :
- appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariots automoteurs à conducteur porté des catégories 1 ou 3 ou 5 de la recommandation CNAMTS R 389 tant sur le plan théorique que pratique,
- réaliser des opérations de chargement et de déchargement en toute sécurité,
- assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé,
- être en mesure de rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées.

Objectif recyclage :
- renouveler un CACES Cariste 1, 3, 5 à la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté,

Validation :
- CACES conformément à la recommandation CNAMTS R389, si résultat positif.

Pré-requis :
- présenter les aptitudes médicales requises,
- être âgé de 18 ans minimum,
- savoir lire et écrire la langue française.

Dates :
- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes CACES :

55	**Tours**	Guard's Formation - *02 47 49 36 36*
56	**Orléans**	Promotrans - *02 38 43 71 02*
57	**Bourges**	Malus - *02 48 21 12 93*
58	**Chartres**	Forget Chartres - *02 37 21 91 09*
59	**Blois**	Delta Formacentre - *02 54 07 81 39*
60	**Châteauroux**	IFCA - *02 54 61 03 47*

Lieux et organismes Recyclage CACES :

61	**Tours**	Guard's Formation - *02 47 49 36 36*
62	**Orléans**	Promotrans - *02 38 43 71 02*
63	**Bourges**	Malus - *02 48 21 12 93*
64	**Chartres**	Forget Chartres - *02 37 21 91 09*
65	**Blois**	Delta Formacentre - *02 54 07 81 39*
66	**Châteauroux**	IFCA - *02 54 61 03 47*

N° de stage à rappeler obligatoirement

SST / RECYCLAGE SST - *Sauveteur Secouriste du Travail*

Durée SST :
2 jours (14 H)

Durée recyclage :
½ journée

Public SST :
Tout salarié volontaire pour exercer la fonction de SST dans l'entreprise.

Public recyclage :
Tout salarié titulaire de la carte de SST.

Objectif :
- acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la mission de Sauveteur Secouriste du Travail en entreprise (INRS).

Validation :
- certificat de Sauveteur Secouriste du Travail..

Dates :
- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes SST :

67	**Tours**	Guard's Formation - *02 47 49 36 36*
68	**Orléans**	Activa Formation - *02 38 88 56 20*
69	**Bourges**	Malus - *02 48 21 12 93*
70	**Chartres**	CFPPA Chartres - *02 37 33 72 30*
71	**Blois**	Delta Formacentre - *02 54 07 81 39*
72	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*

Lieux et organismes recyclage SST :

73	**Tours**	Guard's Formation - *02 47 49 36 36*
74	**Orléans**	Activa Formation - *02 38 88 56 20*
75	**Bourges**	Malus - *02 48 21 12 93*
76	**Chartres**	CFPPA Chartres - *02 37 33 72 30*
77	**Blois**	Delta Formacentre - *02 54 07 81 39*
78	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*

N° de stage à rappeler obligatoirement

Les inscriptions aux stages sécurité sont limitées à 3 participants maximum par entreprise.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

« Être acteur de son parcours professionnel »

INSCRIPTION OUVERTES jusqu'au 23 novembre 2012

BILAN DE COMPÉTENCES

Durée : **24 H**

Public : *tout salarié volontaire pour s'engager dans une démarche de bilan de compétences.*

Objectifs :

- faire le point sur son parcours professionnel, identifier et analyser ses compétences et ses aptitudes professionnelles,
- élaborer un projet professionnel, et le cas échéant, un projet de VAE et/ou de formation.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes :

79	**Tours, Chartres**	Actiforces - *02 47 48 92 00*
80	**Orléans**	Actions Conseil - *02 38 72 67 32*
81	**Bourges**	CIBC du Cher - *02 48 65 46 83*
82	**Châteauroux**	CCI de l'Indre - *02 54 53 52 00*
83	**Blois**	Start-up - *02 54 74 46 70*

N° de stage à rappeler obligatoirement

Visa Compétences Jeunes Centre — libres savoirs

Voir modalités page 11

BILAN DE SECONDE PARTIE DE CARRIÈRE

Durée : **24 H**

Public : *tout salarié de 45 ans et plus, volontaire pour s'engager dans une démarche de bilan de seconde partie de carrière.*

Objectifs :

- faire le point sur son parcours professionnel, anticiper la seconde partie de sa vie professionnelle et être acteur de son parcours,
- préparer la transmission des savoirs.

Dates :

- Le calendrier de formation personnalisé sera établi avec l'organisme de formation. ***Formations du 13 février au 14 décembre 2012.***

Lieux et organismes :

84	**Tours**	ATEC CIBC Touraine - *02 47 54 01 14*
85	**Orléans**	Actions Conseil - *02 38 72 67 32*
86	**Bourges**	CIBC du Cher - *02 48 65 46 83*
87	**Chartres**	A2LIENIOR - *02 37 30 25 25*
88	**Blois**	ACRH - *02 54 43 99 99*
89	**Châteauroux**	Actiforces - *02 47 48 92 00*

N° de stage à rappeler obligatoirement

ACCOMPAGNEMENT VAE
Validation des Acquis de l'Expérience

Durée : **prise en charge jusqu'à 24 H**

Public : *tout salarié concerné par une démarche de VAE et ayant exercé pendant 3 ans une activité, de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée.*

Objectifs :

- permet de transformer une expérience professionnelle en diplôme, titre professionnel ou certificat enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP),
- acquérir une reconnaissance, préparer la mobilité et renforcer l'employabilité.

À réception de votre inscription, un conseiller AGEFOS PME vous contactera afin de vous préciser les modalités de prise en charge.

Si vous ne savez pas quelle certification viser ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la démarche de VAE, demandez une plaquette d'information auprès d'AGEFOS PME Centre.

Service Pass' Formation : 02 47 74 55 30

*Un **service gratuit d'information** en région Centre sur la formation professionnelle et les dispositifs permettant l'évolution des parcours professionnels.*

N°Vert 0 800 222 100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

*Vous pouvez également consulter le site Étoile : www.**etoile.regioncentre**.fr*

Vous souhaitez développer et gérer les compétences au sein de votre entreprise…

Des outils pour sécuriser les parcours professionnels

Face à un contexte socio-économique en évolution permanente, AGEFOS PME Centre souhaite accompagner les entreprises et les salariés dans la sécurisation des trajectoires professionnelles. Parce que les parcours professionnels se construisent tout au long de la vie, il s'avère nécessaire pour les salariés de pouvoir répertorier leur expérience formation et les compétences acquises.

PASS' COMPETENCES

Ce livret est destiné à vos salariés, il répertorie les connaissances et les compétences acquises dans le cadre d'actions de formation. Il sera remis à tous les participants suite à une action de formation réalisée dans le cadre du Pass' Formation (hors formations sécurité et validation des compétences).

PASS'
COMPÉTENCES
"La formation, c'est l'affaire de toute une vie."
"Valorisez vos formations, construisez votre parcours professionnel"

OBJECTIFS :

1. Sécurisation des parcours professionnels des salariés

Cette démarche a pour objectif d'accompagner et d'aider vos salariés à faire valoir leur compétences à tout moment.

Ce livret leur permettra de valoriser les connaissances et savoirs acquis lors des formations.

Il les aidera également à :

- préparer un entretien professionnel,
- préparer un Bilan de Compétences ou une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE),
- compléter leur PASSEPORT Formation,
- formaliser leurs projets professionnels.

2. Sécurisation du capital compétences des entreprises

Parce que les parcours professionnels se construisent individuellement et avec l'appui de l'entreprise, cette démarche concerne aussi bien les salariés que les employeurs.

Le Pass' Compétences a pour objectif de concilier le projet professionnel et individuel du salarié, en cohérence avec les besoins en compétences de l'entreprise :

- faciliter la communication salarié/employeur,
- évaluer et identifier les besoins en compétences,
- optimiser l'utilisation des dispositifs de la Formation Tout au Long de la Vie (Plan de formation, CIF, DIF, bilans)…

PASSEPORT FORMATION

Dans le cadre d'une démarche globale de soutien et d'accompagnement des salariés des TPE/PME en matière de formation, d'emploi et de gestion des compétences, AGEFOS PME Centre met également à disposition des entreprises adhérentes et de leurs salariés le PASSEPORT Formation.

En complément du Pass' Compétences, le PASSEPORT Formation répertorie au-delà des formations suivies, les emplois occupés, les compétences développées et l'expérience professionnelle acquise.

N'hésitez pas à télécharger le guide PASSEPORT Formation sur notre site Internet : **www.agefos-pme-centre.com**

Sécurisez votre avenir grâce au "Pacte de continuité Professionnelle" :

À travers la mesure "Pacte de Continuité Professionnelle", le Conseil Régional du Centre et AGEFOS PME Centre se mobilisent pour garantir aux salariés des TPE/PME les parcours professionnels les plus sécurisés possible. Afin de favoriser la continuité professionnelle, les actions menées conjointement permettent de trouver un emploi plus facilement, de se préparer aux emplois de demain, d'accompagner et de sécuriser les parcours professionnels.

Des dispositifs pour développer les compétences

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

La VAE est la possibilité pour tout individu de valider les acquis de son expérience, en vue de l'obtention d'une certification : diplôme (Éducation nationale), titre professionnel (ministère du Travail) ou certification de qualification professionnelle.

Ce dispositif permet à l'entreprise de mieux appréhender les compétences détenues, individuelles et collectives, et d'évaluer l'écart qui peut exister avec celles qui lui sont nécessaires pour être performante. Sa mise en œuvre est prise en charge au titre du plan de formation, du DIF, etc.

Vous êtes intéressé par ce type de démarche, vos salariés vous ont fait des demandes, contactez votre conseiller AGEFOS PME. Il vous conseillera pour la mise en œuvre d'une VAE ou de VAE collectives, vous mettra en contact avec les structures compétentes en fonction de votre besoin et vous accompagnera financièrement.

POUR ALLER PLUS LOIN…

Un guide et des fiches techniques vous apportent les outils indispensables à la réussite de la mise en œuvre de la VAE dans votre entreprise.

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Le bilan de compétences est un moment privilégié pendant lequel le salarié a la possibilité d'être accompagné pour évaluer ses compétences professionnelles afin de définir son projet personnel et professionnel. Ce projet pourra, si nécessaire, être suivi d'un parcours de formation.

Le bilan de compétences vous permettra d'avoir des collaborateurs davantage motivés et sachant vous proposer des compétences complémentaires.

Cette démarche est en effet complémentaire à la mise en œuvre des entretiens professionnels au sein de votre entreprise.

Vous souhaitez proposer ce dispositif à l'un de vos salariés, vous avez des demandes : contactez votre conseiller AGEFOS PME qui vous apportera la réponse la mieux adaptée à vos besoins, tant sur le choix du prestataire que sur le financement.

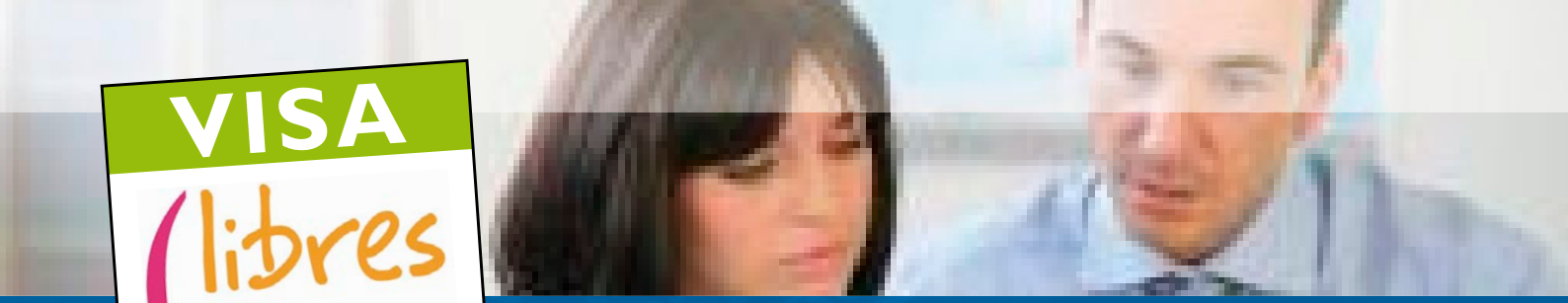

VISA libres savoirs

Apprendre tout simplement

En complément des formations proposées par le dispositif Pass' Formation, le CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE vous offre l'opportunité d'acquérir des "VISAS".

LE VISA EST ORGANISÉ AUTOUR :

- d'un objectif : diffuser massivement les connaissances essentielles, en suscitant l'appétence pour d'autres formations,
- de principes pédagogiques : des formations courtes, organisées en 4 phases (positionnement, formation, évaluation et suivi),
- d'un cadre pédagogique : une utilisation des TIC et du multimédia,
- d'une logique d'individualisation et d'adaptation aux besoins spécifiques de chaque personne. De ce fait, le Visa est parfaitement adaptable au DIF.

Région Centre

Visa "Trois en un" Centre

Maîtriser la langue française comme outil indispensable d'expression et de communication écrite et orale. Développer les capacités de raisonnement logique indispensables en situation professionnelle.

Visa Langues Vivantes Centre

Communiquer de façon autonome dans un environnement linguistique anglais, allemand ou espagnol.

Visa Bureautic Centre

Être autonome sur l'utilisation de l'outil informatique au quotidien.

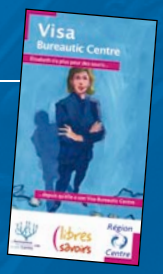

Visa Éco-citoyen Centre

Mieux appréhender les enjeux écologiques et développer un comportement d'éco-citoyen. Acquérir les gestes quotidiens conduisant à protéger les ressources naturelles.

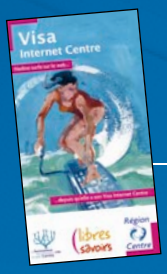

Visa Internet Centre

Maîtriser la navigation sur Internet et la communication par messagerie électronique.

Visa Accueil Tourisme Centre

Connaître les enjeux du tourisme régional, assurer l'accueil, la communication et le conseil en tourisme aux touristes étrangers en visite sur le territoire de la région Centre. Acquérir les mots et expressions-clés dans quelques langues étrangères.

Visa Compétences Jeunes Centre *"Un appui vers l'emploi"*

Apprendre à construire son parcours professionnel, se préparer à l'entretien d'embauche, valoriser son expérience professionnelle.

Le Visa est une formation de courte durée qui porte sur le développement des savoirs fondamentaux afin de permettre à tout citoyen d'évoluer de façon autonome dans les situations diverses et courantes de la vie économique, sociale et professionnelle.

INFORMATION

N°Vert 0 800 222 100

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

https://www.libres-savoirs.regioncentre.fr

VISA libres savoirs

PASS' formation

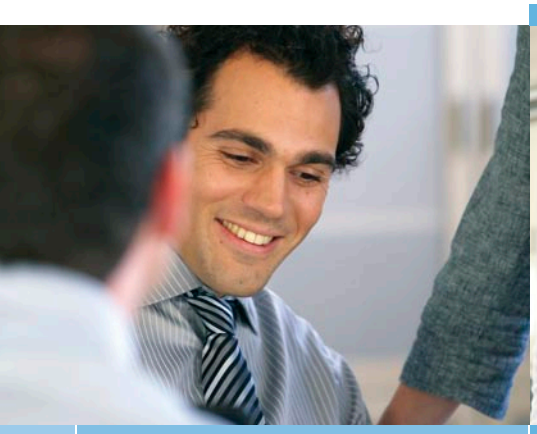

AGEFOS PME met à votre disposition un ensemble d'informations et de services en ligne

■ **Site Internet**
www.agefos-pme-centre.com

Disponible 24 h/24, le site Internet AGEFOS PME Centre vous permet d'accéder à toutes les informations utiles (dispositifs formation, boîte à outils, guides pratiques…).

■ **Services en ligne spécialement adaptés à votre entreprise**

Pour faciliter la gestion de vos projets emploi-formation, AGEFOS PME met à votre disposition, en plus des informations disponibles sur son site Internet, un ensemble de services en ligne spécialement adaptés à la gestion de votre dossier (1) :

- › calcul à distance de vos versements grâce à la saisie du pré-bordereau
- › saisie en ligne de vos actions de formation
- › accès direct aux bases de données vous concernant (informations, historique) et leur utilisation optimisée
- › saisie en ligne des contrats de professionnalisation

Ces outils vous permettent de rester informé en permanence de l'évolution de la formation professionnelle dans votre entreprise et d'en simplifier le traitement administratif.

(1) Pour les entreprises de 10 salariés et plus.

AGEFOS PME CENTRE

AGEFOS PME Centre
Service "Pass' Formation"
208, rue de la Sagerie - BP 80303
37173 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
Tél. 02 47 74 55 30
Fax 02 47 74 55 40

www.agefos-pme-centre.com

"AGEFOS PME Centre est délégataire agissant au nom et pour le compte du Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises AGEFOS PME sis, 187 quai de Valmy Paris 10e, siret 301 761 987 00330, code APE 9499 Z, agréé par arrêté ministériel du 24-01-1973 renouvelé le 20-09-2011".

Modules de formation intégralement co-financés par AGEFOS PME Centre, le Fonds Social Européen, l'État via son dispositif de Développement des Emplois et des Compétences (EDEC) et le Conseil Régional du Centre (sous réserve de l'acceptation des financements et selon les critères d'éligibilité)

Le dispositif Pass' Formation 2012 est co-financé par :

l'Europe s'engage en région Centre avec le FSE — DIRECCTE CENTRE — Région Centre — UNION EUROPÉENNE

Le Pass' Formation 2012 est co-financé par l'Union Européenne

imprimé sur du papier recyclé
Concept AGCP Communication info@agcp.fr • © 08/2011 • Crédit photos © : Photoxir/Fotolia